



# Club Philatélique et Aéropostal de Genève



Janvier 2007 66<sup>e</sup> année N°658



## Taverne de la Madeleine

Le plus ancien restaurant de Genève

Restaurant sans alcool

Grande terrasse, salles non fumeur

Fermé le soir et le dimanche

20 rue Toutes Ames - 1204 Genève

Tel. 022 310 60 70

Fax 022 310 11 30

## BANQUE RAIFFEISEN DE MEYRIN

Chemin Antoine-Verchère 3

1217 Meyrin

Téléphone 022 782 06 90

Heures d'ouverture

Téléfax 022 785 54 35

8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

[www.raiffeisen.ch/meyrin](http://www.raiffeisen.ch/meyrin)

Samedi : 8h30 – 11h30

Ouvrons la voie

# RAIFFEISEN

**Votre partenaire** à la bourse du dimanche, achat, vente, conseil.

- Monde entier.
- Spécialités : collections et lots. - Vente par correspondance.
- Les prix les plus compétitifs.
- Faciale (« Frankaturware ») du monde entier, surtout Liechtenstein et Suisse.

**Si vous ne pouvez pas passer le dimanche, écrivez-moi. Je me déplace.**

**Werner Horváth**

Rue Martheray 8 – CH-1268 Begnins

Membre honoraire du CPAG

Tél. 079 202 03 71 – Fax 022 366 24 54



**MARBRERIE  
ROSSI**

Industrie et commerce des pierres, marbres, granits  
**BÂTIMENT** **ART FUNÉRAIRE**

Rue des Moraines 14  
1227 CAROUGE-GENÈVE  
Téléphone 022 342 0 342  
Téléfax 022 342 5 195  
E-Mail:  
marbrerierossi@bluewin.ch



175, route de Chancy  
C. P. 81  
1213 Onex, Genève, Suisse  
Tel. + 41 (0)22 727 07 77  
Fax + 41 (0)22 727 07 78  
admin@davidfeldman.com  
www.davidfeldman.com



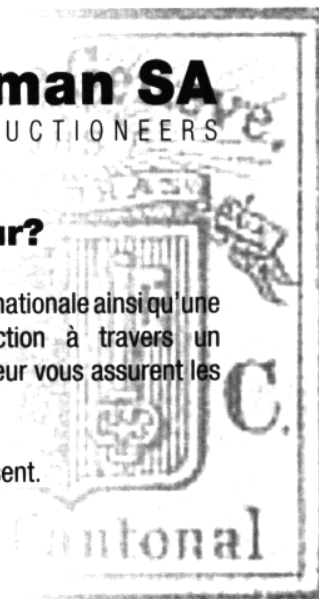
## David Feldman SA

PHILATELISTS ♦ AUCTIONEERS

### **Vous êtes Vendeur?**

Notre importante clientèle internationale ainsi qu'une présentation de votre collection à travers un catalogue de luxe tout en couleur vous assurent les meilleurs résultats.

Prenez rendez-vous dès à présent.



# Ce n'est qu'ensemble que nous sommes forts

A tous nos lecteurs,

Quel est le bilan de l'année ? Votre Comité en est satisfait, la fréquentation de nos Assemblées est en augmentation, vous participez à la vie de notre Club et vous nous faites confiance. Il reste bien sûr quelques points à améliorer, entre autres : trouver de nouveaux membres, en particulier des jeunes pour prendre la relève afin d'assurer la pérennité du Club et améliorer la fréquentation de nos bourses. Plusieurs personnes s'attelleront à la tâche pour tenter de trouver des solutions. Nous espérons que les efforts porteront leurs fruits au cours de l'année 2007. Le leitmotiv que nous avons en tête de cet édito nous pousse à améliorer les contacts avec d'autres Clubs de Genève. Ce sera aussi sur ce point que nous allons travailler au cours de l'année 2007.

Il est temps de faire passer un message de remerciement à toutes les personnes qui nous soutiennent, qu'elles soient du Club comme de l'extérieur. Ici nous pensons en particulier à la Direction du Ramada Park Hôtel et à son personnel qui ne ménagent pas leur peine pour satisfaire tous nos besoins et aux annonceurs de notre bulletin que nous remercions sincèrement.

**A tous, passez d'agréables fêtes de fin d'année. Que celles-ci vous amènent tous ce que vous souhaitez le plus, surtout la santé et le bonheur. Le Comité se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Le CPAG est ouvert à tous ceux qui veulent soutenir son activité pour 2007.**

JPR

---

## ASSEMBLÉES ET CONFÉRENCES

Veuillez prendre note des dates des  
prochaines assemblées et conférence.

### Mois de janvier 2007

- Lundi, 8 janvier à 20 heures précises.

**Assemblée mensuelle et atelier de travail.**

**Confection du sommaire  
et de quelques pages de collections.**

Puis une vente aux enchères suivra.

### Mois de février 2007

- Lundi, 5 février à 20 heures précises.

**Assemblée mensuelle et conférence.**

**M. Jean Pierre Vuilleumier,  
nous instruira comment collectionner**

**L'Helvétia assise dentelée.**

Puis une vente aux enchères suivra.

ASSEMBLÉES

CONFÉRENCES

# CENTRE PHILATÉLIQUE

2, Place de la Synagogue – CH-1204 GENÈVE

## Jean-Claude MARCHAND

Expert officiel ASEP, BPP, AIEP.

Expertises pour la Suisse dès 1850

Réalisation de collections et successions

Tél. 022 781 38 12

Fax 022 781 08 17

[www.philatelie-marchand.ch](http://www.philatelie-marchand.ch)

# HOTEL KENNEDY

Corso del Sole 145 - 30020 Bibione (VE)

Tél. 022 759 15 39 Fax 0431 43336

Monsieur Jean RUEPP, membre du CPAG, propriétaire



## Champagne Buffet Lunch

Tous les dimanches de 11h30 à 14h

au restaurant **LA RÉCOLTE**

- ★ 1 flûte de **champagne**
- ★ de succulents **plats chauds**
- ★ d'attrayantes **salades de saison**
- ★ des **crêpes** et des **pancakes**
- ★ un merveilleux **buffet de douceurs**

**42.50** par personne



**RAMADA.**  
**PARK HOTEL**

Av. Louis-Casali 75-77 - 1216 Coltrin-Geneva

Réservations : 022 710 30 52

# ORDRE DU JOUR

## Assemblée mensuelle du 8 janvier 2007.

**1. Vie du club.** Ouverture de l'Assemblée par le Président.

● *Approbation du procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 4 décembre 2006.*

● *Correspondance reçue*, par M. Ramillon.

● *Concours 2<sup>ème</sup> volet*, par M. Dreyer.

**2. Bourses/Expositions et Presse philatélique.**

● *Etat des Bourses-Expositions autour de Genève*, par M. Zwicky.

● *Publications reçues*, par M. Ramillon.

**3. Propositions individuelles.**

**4. Informations diverses.**

**5. Atelier de travail :** En prenant comme exemple deux collections existantes de membres du CPAG, nous allons ensemble rédiger les pages de présentation et quelques pages des collections proprement dites.

Nous nous baserons sur l'expérience de compétiteurs qui ont présenté leurs collections en Expositions en Suisse comme en France.

Nous bénéficierons des remarques que ces personnes ont enregistrées lors des discussions avec les Jurés de ces Expositions.

**6. Vente aux enchères.**

**7. Nous choisirons les rois et reines en dégustant la Galette des Rois.**

---

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE MENSUELLE

### du 4 décembre 2006.

Le Président Daniel Dreyer ouvre la séance à 20h20.

Ce sont 33 personnes qui sont venus assister à notre Assemblée et participer à la présentation que M. Zuretti nous a faite sur les Paquebots de la Méditerranée. Des remerciements sont présentés à M. Zuretti et son accompagnateur M. Julien, tous deux des philatélistes chevronnés de la Haute Savoie pour avoir pris sur leur temps pour venir nous faire cette conférence.

#### **1-Vie du Club.**

Se sont excusés : MM. Fongellaz, Reber, Schneider, Vuilleumier.

■ *Approbation du procès-verbal de l'Assemblée mensuelle du 6 novembre 2006.* Il est approuvé à l'unanimité.

#### ■ *Correspondance reçue.*

▶ Lettre du Ramada Park Hôtel qui nous confirme les dates retenues pour nos Assemblées et Bourses au cours du premier semestre 2007.

▶ Lettre du Ramada Park Hôtel qui nous tient au courant que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, un salon retenu mais non occupé sera dorénavant facturé à CHF 200.- si nous ne le décommandons pas au préalable.

▶ Lettre de la Société Coinphila qui nous informe des dates de ses prochaines ventes ; elle recherche des lots pour participer à ces ventes.

▶ Lettre du Club Cartophile Savoyard d'Annecy qui nous signale que sa Bourse se tiendra le 17 décembre 2006 à Bonlieu - Annecy.

▶ Lettre de la Société Lausannoise de Timbrologie qui nous communique la date de sa Grande Bourse, soit le 3 décembre 2006.

► Circulaire de David Feldman pour nous rappeler sa vente du 3 décembre 2006 qui se tiendra à Genève et Monte Carlo.

► Circulaire du Ramada Park Hôtel pour porter à notre connaissance les menus pour les fêtes de fin d'année.

## 2. Bourses/Expositions et Presse philatélique.

### ■ *Etat des Bourses-Expositions.*

**Olten**, du 8 au 10 décembre 2006, Exposition de rang III.

**Anney** (Haute Savoie), le 17 décembre 2006, Bourse de la Carte postale.

**Neuchâtel**, le 14 janvier 2007, Grande Bourse aux timbres et cartes.

**Yverdon**, le 18 février 2007, Bourse aux timbres, lettres, cartes et documents.

**Douvaine**, le 18 février 2007, Grande Bourse-Exposition.

**Carouge**, le 3 mars 2007, Bourse de Printemps.

**Cointrin – Genève**, le 25 mars 2007, Grande Bourse Multicollection de Printemps.

**Lausen** (Canton de Bâle Campagne), du 13 au 15 avril 2007, Exposition de rang III.

**Sion**, les 28 et 29 avril 2007, 40<sup>ème</sup> journée de l'Aérophilatélie.

### ■ *Publications reçues.*

#### *Journaux philatéliques :*

Bulletin CPM n° 201 de décembre 2006.

Journal Philatélique de Berne n° 12/2006.

Journal Philatélique Suisse SBZ n° 12/2006.

Bulletin Philatélique et Thématique du Cercle Philatélique et Cartophile de Faverges n° 32 de décembre 2006.

Meyrin Ensemble n° 80 de novembre 2006.

#### *Catalogues de vente :*

► Gotthard Post de M+R Günther pour sa vente à prix net.

► Perucchi pour sa 63<sup>ème</sup> vente sur offre des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2006 à Lucerne.

► Walo Mina pour sa vente sur offre du 16 décembre 2006 à Lugano.

► J.P. Bach pour sa vente spéciale du mois de décembre 2006.

## 3. Propositions individuelles.

Une discussion s'est engagée entre les membres de l'Assemblée sur la provenance de certaines spécialités de timbres-poste que l'on peut trouver dans les catalogues de vente de négociants suisses. Des doutes sérieux sur la provenance de ses timbres-poste ont été prononcés.

Une demande a été faite par un membre du CPAG au Conseiller Fédéral M. Leuenberger en **août 2006** : Comment et par quel chemin ces timbres-poste peuvent être mis sur le marché avec des cotes extraordinaires ????

Les services du Conseiller Fédéral ont transmis la lettre à LA POSTE SUISSE qui a répondu à cette personne.

En résumé, voici la réponse :

Les timbres-poste sont contrôlés dans les imprimeries où ils sont produits.

Ils sont livrés au service d'achats centralisé de La Poste qui les livrent ensuite aux Offices de Poste et à l'Unité Timbres-poste et Philatélie qui les expédient aux collectionneurs.

Les marchands achètent les timbres-poste par milliers d'où la possibilité de trouver des variétés parmi les timbres livrés.

Ces marchands achètent aussi les variétés auprès de particuliers ou d'autres négociants, les factures de l'achat de ces variétés sont vérifiables.

Le prix des variétés sur timbres-poste est déterminé par l'offre et la demande, c'est à chaque collectionneur de décider de la somme à déboursier. Ces variétés ne sont pas forcément achetées vu le prix prohibitif.

**Est-ce que cette réponse élucide les questions que l'on peut se poser concernant la mise sur le marché de ces variétés ??**

Il est intéressant de noter que le Journal Philatélique de Berne écrit un article sur le même sujet dans son édition de **décembre 2006**.

Voici le résumé :

Fin juin 2002, les Postes Suisses font connaître que leurs timbres-poste ne seront plus fabriqués par eux-mêmes et par Hélio Courvoisier.

Les produits fabriqués jusqu'alors étaient d'une qualité irréprochable et ils étaient une carte de visite par excellence pour la Suisse.

Depuis 2002, les offres de vente des négociants suisses (souvent les mêmes) en nouvelles émissions de timbres-poste présentent en plus du timbre-poste standard, des spécimens présentant des variétés.

Ceci montre vu la profusion des spécialités que les exigences des Postes Suisses du passé ne sont plus observées aujourd'hui.

**En conclusion de ce qui précède, rien ne prouve qu'un circuit bien déterminé fournit des spécialités de timbres-poste à des négociants.**

**Cette affaire doit être suivie dans l'avenir pour mettre les Postes Suisses sous pression afin d'éviter une dérive qui s'avérerait dans le futur en défaveur des Philatélistes.**

#### **4. Informations diverses.**

■ M. Ramillon rappelle aux membres que les Bourses du Dimanche devraient être fréquentées de manière assidue afin de satisfaire les marchands présents.

Il signale que la prochaine Grande Bourse Multicollection du Printemps, qui se tiendra le dimanche 25 mars 2007, verra la présence de marchands non seulement de timbres-poste, cartes postales et cartes maximum, mais aussi de spécialistes en vieux papiers, affiches, livres et des numismates.

Des annonces seront faites dans la presse pour assurer le succès.

#### **6. Vente aux enchères.**

Des lots ont été proposés à la vente. Le prix de départ étant très compétitif, les membres de l'Assemblée ont fait le nécessaire pour augmenter les enchères afin d'arriver à des prix très intéressants avant leur attribution. Notre commissaire-priseur Yvan Lüscher aidé par le Président, a fait participer l'Assemblée à cette vente, certains lots étaient très prisés vu les enchères très disputées.

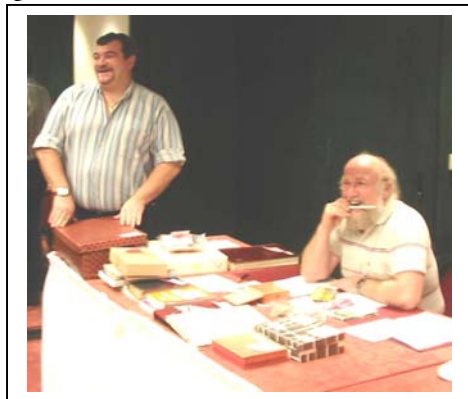
Les vendeurs ont fait bénéficier le Club d'une certaine somme sur les mises.

Merci à ces généreux donateurs.

Finalement, l'Assemblée mensuelle se termine à 22h30 après la présentation de la collection sur les "Paquebots de la Méditerranée".

Merci à tous les participants pour la bonne ambiance qui a régné lors de cette Assemblée.

Le rédacteur : Jean Pierre Ramillon



## 5. Il est temps de passer à la **Présentation Philatélique.**

C'est à l'aide d'une projection informatique que M. Zuretti, Président de l'Amicale Philatélique et Cartophile du Mont Blanc, nous commente cette



magnifique collection sur les Paquebots de la Méditerranée dans les années 1851 à 1866. Celle-ci a reçu plusieurs récompenses en Exposition dont la dernière à Paris en

### ▲ Carte de la Méditerranée de 1866

Nationale avec une Grand Argent.

### Introduction

C'est sous la dénomination "Les Paquebots de l'Administration des Postes" que la **Poste Maritime Française en Méditerranée** a effectué entre les années 1837 et 1851 ses premiers transports. Une circulaire du 20 avril 1837 notifiât au Public les instructions pour l'acheminement des correspondances par la voie des lignes de Marseille à Constantinople ainsi qu'à Alexandrie et Athènes. Les documents de cette époque se font rares ou ont disparu de la circulation, ce qui est bien malheureux pour le collectionneur.

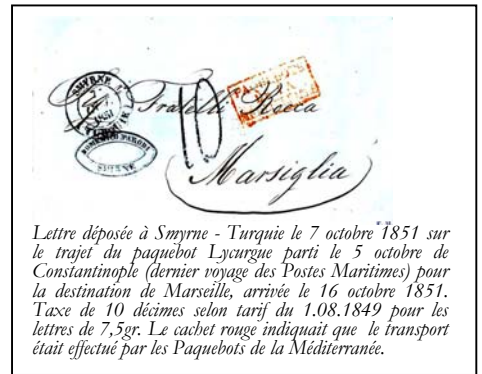
Cette première période se termine avec le paquebot *Lycurque* (ligne du levant) à son retour à Marseille le 15 octobre 1851 et avec le paquebot *Louqsor* (ligne Egypte/Syrie) à la même date.

Relevons que, si le nom du bateau qui transportait la correspondance n'était pas indiqué sur l'avant de l'enveloppe comme c'est le cas ci-contre, il pouvait être connu par les dates des trajets qui étaient répertoriées sur des annuaires.

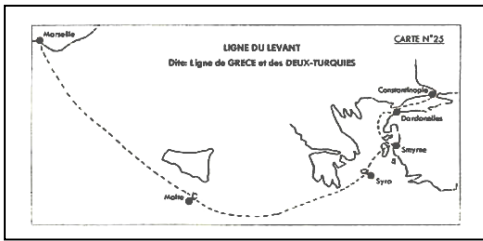
A partir de septembre/octobre 1851 et jusqu'en octobre 1866, ces lignes furent prises en charge par les **Messageries Impériales.**

### Développement

Nous allons découvrir quelques exemples de correspondance transportée par des paquebots dont les noms ont été répertoriés par notre conférencier. En considérant toutes les lignes desservies par ces bateaux, soient celles du Levant, d'Egypte, de Syrie, d'Italie et les lignes annexes des stations du Pyrée et de Constantinople, ce sont 79 paquebots qui ont fait les trajets dans cette mer. Ils se nomment du paquebot *Alexandre* au paquebot *Volga* en passant par *Bosphore*, *Carmel*, *Danube*, *Niemen*, *Pericles*, *Sphinx*, *Thabor*, etc.



*Lettre déposée à Smyrne - Turquie le 7 octobre 1851 sur le trajet du paquebot Lycurque parti le 5 octobre de Constantinople (dernier voyage des Postes Maritimes) pour la destination de Marseille, arrivée le 16 octobre 1851. Taxe de 10 décimes selon tarif du 1.08.1849 pour les lettres de 7,5gr. Le cachet rouge indiquait que le transport était effectué par les Paquebots de la Méditerranée.*



La correspondance acheminée par un paquebot comporte le cachet portant le nom du bateau, la date de départ, le cachet rectangulaire rouge Paquebots de la Méditerranée et l'indication de la taxe fixée pour le coût du transport. Une lettre peut être affranchie ou non par un timbre-poste.

Voici une présentation succincte du trajet des paquebots entre Marseille et Constantinople et retour.



*Lettre déposée à Constantinople pour Paris le 15 mars 1854 transportée par le paquebot Alexandre (cachet double cercle). C'est la ligne du Levant passant par les Dardanelles le 16 mars, Smyrne le 17 mars, Syra le 18 mars, Malte le 21 mars et arrivée à Marseille le 26 mars 1854. Taxe de 10 décimes.*



*Lettre déposée à Constantinople pour Marseille le 31 mars 1864, ligne du Levant, sur le paquebot Carmel. Cachet PD indiquant que le port est payé jusqu'à destination. Affranchissement de deux timbres-poste type Napoléon III légende Empire Franc (40+10c) soit 50c selon tarif des bureaux français du Levant du 1.01.1862 pour un poids de 10gr.*

La durée du trajet entre les différentes villes pour un paquebot était constante : pour l'aller départ le samedi de Marseille, arrivée à Constantinople le samedi suivant et pour le retour départ le jeudi de Constantinople et arrivée à Marseille le jeudi suivant, soit une durée de rotation de vingt jours.

Le cachet oblitérant des timbres-poste est un losange de petits points avec au centre une ancre dont la validité était de 1857 à 1876. Il servait à bord des paquebots-poste français pour oblitérer la correspondance. Depuis, ce cachet est utilisé uniquement le jour de l'an pour annuler les timbres des cartes de visite.

Certaines lettres présentent une qualité des oblitérations irréprochable. Dans le cas du document ci-contre, chaque cachet est lisible, le préposé à l'enregistrement des messages pensait déjà au futur philatéliste qui s'approprierait celui-ci pour en faire une collection.

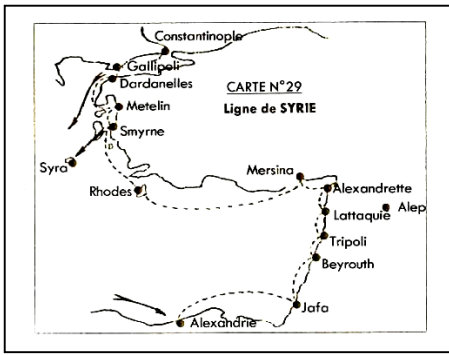
Il est à relever que l'emploi des deux timbres-poste de 20cts est rare car les bureaux de poste du Levant étaient approvisionnés de timbres de 40cts.

La personne qui a confectionné cette lettre s'était certainement procuré les timbres-poste de 20cts en France avant d'effectuer le voyage.

Continuons ce résumé en empruntant d'autres paquebots et d'autres trajets sur ces lignes du levant.



*Lettre déposée à Constantinople pour Paris le 5 novembre 1858, ligne du Levant sur le paquebot Danube. Cachet PD indiquant que le port est payé jusqu'à destination. Affranchissement de trois timbres-poste type Napoléon III légende Empire Franc (20+20+10c) soit 50c selon tarif des bureaux français du Levant du 1.01.1857 pour un poids de 7,5gr.*



Représentation de la ligne de Syrie entre Smyrne (Turquie) et Alexandrie (Egypte).

Le paquebot Euphrate partait de Marseille pour Smyrne (Turquie) puis continuait sur Alexandrette (Turquie), Lattaquié (Syrie), Beyrouth (Liban) enfin Alexandrie (Egypte) avant de faire son retour sur Marseille.



Lettre déposée à Alexandrie pour Marseille le 9 décembre 1863, ligne de Syrie sur le paquebot Euphrate. Cachet PD indiquant que le port est payé jusqu'à destination. Affranchissement de deux timbres-poste type Napoléon III légende Empire Franc (40+10c) soit 50c selon tarif des bureaux français du Levant du 1.01.1862 pour un poids de 10gr.



Lettre sans affranchissement déposée à Constantinople pour Brugg (Suisse) le 20 novembre 1861, ligne du Levant sur le paquebot Hydaspes. Taxe manuscrite de 25cts apposée par les postes suisses selon tarif du 15 décembre 1854 pour les lettres françaises en port dû de 7,5gr en provenance de Turquie. Voir ci-contre le trajet effectué par la lettre depuis Marseille.



Depuis son arrivée à Marseille le 27 novembre 1861, la lettre est mise sur le train vers Paris puis de Paris à Belfort le 28 novembre. Elle passe la douane à Bâle le 28 novembre et arrive à Brugg le 29 novembre 1861.

Dans les années 1851 à 1872, les lettres transportées par paquebots sur la Mer Méditerranée portaient l'inscription en rouge ci-contre.



Puis, depuis Marseille, port d'arrivée des paquebots, sur la ligne ferroviaire au départ de Marseille à Lyon ou Paris, il était apposé le cachet rond en rouge ci-contre dans les années 1865 à 1867.



Lettre déposée à Constantinople pour Louviers le 5 septembre 1866, ligne du Levant sur le paquebot Ilyssus. Cachet PD indiquant que le port est payé jusqu'à destination. Affranchissement d'un timbre-poste type Napoléon III légende Empire Franc (40c) selon tarif des bureaux français du Levant du 1.01.1866 pour un poids de 10gr.

PAQ. DE LA MEDT<sup>née</sup> AMB. MARSEILLE.  
Continuons nos voyages avec d'autres paquebots.



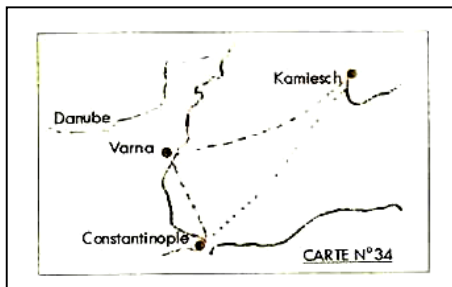
Lettre déposée à Marseille pour Palerme (Italie) le 28 mai 1866, ligne de Syrie sur le paquebot Niemen. Cachet PD indiquant que le port est payé jusqu'à destination. Affranchissement d'un timbre-poste type Napoléon III légende Empire Franc (40c) selon tarif pour l'Italie pour les paquebots français (voie de mer) du 1.10.1861 pour un poids de 10gr.



Cette marque rectangulaire frappée à l'arrivée à Palerme par les postes italiennes est par erreur mise sur le

timbre-poste. Cette marque servait à repérer les lettres en provenance de la France par la ligne de Syrie.

Le cachet oblitérant du timbre-poste, soit un losange de petits points avec au centre une ancre, est bien visible sur ce document.



Les opérations de la campagne de Crimée amenèrent la France à conclure des conventions avec les Messageries Impériales pour organiser des services réguliers de liaisons maritimes entre Constantinople et Varna, puis plus tard avec Kamiesch. C'est la création du Service en Mer Noire de juin 1854 à juillet 1856.



Lettre déposée à Kamiesch pour Marseille le 19.05.1855. Lettre non affranchie, taxée 10 décimes au tampon selon tarif de juin 1854 pour un poids de 7,5gr. Départ de Kamiesch le samedi 19.05.1855 sur un transport maritime sur la Mer Noire, transfert à Constantinople le lundi 21.05.1855 sur le paquebot Simois de la Méditerranée et arrivée à Marseille le lundi 28.05.1855 en passant par le Pyrée en Grèce.



Lettre déposée à Constantinople du 1.07.1857 pour Paris, ligne du Levant sur le paquebot Sinai. Affranchissement de deux timbres-poste type Napoléon III légende Empire Franc (40+10c) soit 50cts selon tarif des bureaux français du Levant du 1.01.1857 pour un poids de 7,5gr. Marque rectangulaire rouge des Paquebots de la Méditerranée.

Il arrive que l'empreinte ronde au nom du paquebot soit apposée sur le timbre-poste. C'est rare, il n'y a que quelques cas connus sur la ligne du paquebot Sinai :

Départ de Marseille le 18 mai 1857.  
Retour de Constantinople le 2 juin 1857.  
Départ de Marseille le 15 juin 1857.  
Retour de Constantinople le 1<sup>er</sup> juillet 1857, c'est le cas du document ci-contre.

Ci-dessous, un très bel exemple de l'affranchissement à l'aide d'une paire de Timbres-poste dentelés Napoléon III légende Empire



Franc de 40 cts. Il est à remarquer la propreté de l'oblitération losange de petits points, disposés sur huit lignes parallèles, avec au centre l'ancre.



Lettre déposée à Andrinople (Turquie) du 17.06.1856 pour Valleraque (Gard), ligne du Levant sur le paquebot Thabor. Cette lettre est envoyée en port dû, la taxe de 10 décimes apposée au tampon est conforme selon tarif du 1.8.1849 pour un poids de 7,5gr. Le timbre taxe de 30 centimes barré en creux est une erreur car le postier pensait que du fait que la lettre n'était pas affranchie avec des timbres-poste, elle devait être taxée.

Ces dernières lettres présentent des spécialités dues à des erreurs d'interprétation des tarifs ou à un manque de formation du postier de l'époque. Il est intéressant de les découvrir et de les placer dans une collection qui se respecte.



Lettre déposée à Marseille pour Gènes (Etats Sardes) le 8 septembre 1856, ligne d'Italie sur le paquebot Vatican. Non affranchie, taxée en port dû à 7 décimes au tampon selon tarif pour les Etats Sardes par voie de mer du 1<sup>er</sup> juillet 1851 pour une lettre de 7,5gr. Il faut noter la marque en rouge PIROSCAFE POSTALI FRANCESI apposée par les postes italiennes à l'arrivée à Gènes.

Ce n'est qu'une petite partie de la collection qui est décrite dans ce résumé. Il est à remarquer la difficulté que M. Zuretti a rencontrée pour trouver ces documents sur le marché. Il est plus facile de se procurer des lettres en provenance des pays du Levant que le contraire, c'est-à-dire celles qui ont été adressées à des destinataires de ces pays du Moyen Orient.

Il est temps de remercier au nom du Club Philatélique et Aéropostal de Genève M. Zuretti (photo ci-contre) qui nous a consacré de son temps pour nous faire cette présentation sortant de l'ordinaire.



Nous pouvons apprécier ce genre de collection qui ouvre à tout un chacun de trouver un sujet dans la panoplie de l'histoire postale des années 1800 pour s'instruire, se distraire et se faire plaisir.

Chacun apprécie ces présentations qui agrémentent nos Assemblées administratives. Il est toujours temps que tous les membres du Club viennent se joindre à nous pour le plaisir de chacun.



La soirée s'est terminée dans la bonne humeur en dégustant la marmite de l'escalade de notre ami M. Savino nous a préparée.



# Concours CPAG 2006/2007

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONCOURS

Le Club Philatélique et Aéropostal de Genève organise un concours, réservé à ses membres, à l'exclusion des organisateurs de ce concours.

Il est supervisé par MM. Daniel DREYER et Jean-Pierre RAMILLON, membres du Comité.

Sa durée est de 6 mois, de décembre 2006 à mai 2007. Les explications utiles sont données dans les bulletins du Club pendant cette période.

Les points crédités aux questions subsidiaires départageront les éventuels concurrents ex æquo.

Les meilleurs concurrents du classement seront récompensés par des prix qui leur seront remis au cours d'une **soirée récréative** organisée le **4 juin 2007**.

Les deux premiers prix: un objet en étain, chacun offert par le CPAG portant l'inscription : "**Concours 2006/2007 - 1<sup>er</sup> prix et 2<sup>ème</sup> prix**".

Les autres prix, sous forme de lots philatéliques, seront mis à disposition par de généreux donateurs dont nous publierons la liste lors de la proclamation des résultats.

### Concours 2ème partie

#### Qui suis-je?

Indiquer, selon la question, l'année, le numéro et le sujet du timbre-poste.

- 1 - Avec ma croix encadrée, je suis le plus rare !
- 2 - Malgré que je sois plus que centenaire, j'en ai une à côté de ma tête !
- 3 - Pourquoi suis-je Verte, Rouge ou Bleu (UPU 1900)
- 4 - Je suis la première montagne sur un timbre-poste !
- 5 - Je suis le premier timbre-poste non dentelé !
- 6 - Je croise les doigts !
- 7 - Robert KOCH figure sur un timbre-poste !
- 8 - Je représente une région des Grisons !
- 9 - Lucernoise II !
- 10 - Comme avec celle d'Unspunnen !

**Question susidiaire** : J'ai la plus grande surtaxe !

**Les réponses sont à donner dans le tableau mis à votre disposition à la page 15 de ce bulletin.**

Vous pouvez découper ce tableau ou le reproduire sur une carte que vous adresserez au Comité du CPAG à l'adresse suivante :

**CPAG - Case postale 38 – CH-1216 COINTRIN.**

Nous vous remercions par avance pour votre participation et nous vous souhaitons bonne chance.

**Les Galminous**

Hôtel \*\*\*\*  
pour chats

Contact \_\_\_\_\_

**Patricia Montandon**  
Chemin des Iris 1  
1216 Cointrin  
Tél: 022 788 23 39  
Fax: 022 788 39 42



**Le Comité œuvre dans un esprit d'équipe et vous recommande de participer aux activités préparées pour votre satisfaction. L'enthousiasme dont font preuve tous les membres du CPAG est le gage du développement du Club pour l'avenir.**

**VENTE aux ENCHÈRES.**

Lors de notre assemblée du 8 janvier 2007, une vente aux enchères aura lieu avec la mise en vente de lots de timbres-poste de tous pays et d'autres lots, tous aussi intéressants les uns et les autres.

**Nouvelles de l'Association Maximaphile Suisse**

Pour adresse : Case Postale 224 – CH 1257 CROIX de ROZON

Prochaines Réunions de 18 heures à 19h30 les :

Mardi 16 janvier 2007 et Mardi 20 février 2007

au Restaurant "Le Jardin des Iles" - chemin Colladon, 5 – 1209 Genève.

Accès avec le Bus n° 3.

Les nouveautés maximaphiles, élaborées sur la base d'une partie des émissions de timbres-poste suisses et du Liechtenstein, peuvent être communiquées aux intéressés si vous faites votre demande auprès de l'Association à l'adresse inscrite ci-dessus.

Il sera émis en décembre 2006 :

Les chanteurs à l'étoile, timbre-poste Suisse de 85 cts, oblitération de Lucerne en date du 21.11.2006.

**BP STATION DE PERLY**

Tabacs – Change

Lavage – Shop



Josiane et Régis Comte

289, rte de Saint Julien  
1258 PERLY

Tél. 022 771 16 36  
Fax 022 771 36 59

## Concours 2ème partie

Questions	Année	Numéro	Sujet
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Question subsidiaire:	
Nom:	Prénom:
Adresse:	Téléphone:

Ce tableau vous permettra de reproduire vos réponses aux différentes questions que vous trouvez en page 13. Vous pouvez le découper ou le reproduire pour l'adresser avec vos réponses au Comité du CPAG.

## CARROSSERIE DU RONDEAU S. CHIUVÉ

RÉ PARATIONS TOUTES MARQUES-PEINTURE AU FOUR-MARBRE



Chemin du Faubourg-de-Cruseilles 19 1227 CAROUGE  
Tél. 022 343 81 31 – Fax 022 343 88 97

## ***DRIJARD PHILATÉLIE***

7, Rue de Carouge - 1205 GENÈVE - Tél. +41(0)22 320 82 54

Adresse internet : [info@drijard.com](mailto:info@drijard.com)

Site internet : [www.drijard.com](http://www.drijard.com)

Abonnement, nouveautés, histoire postale.

Achat, vente, tous pays. Fournitures philatéliques.

Heures d'ouverture : lundi-vendredi 13h00 à 18h30.

Samedi 10h00 à 17h00.

# Le CLUB PHILATELIQUE et AEROPOSTAL de GENEVE

Présidents d'honneur

Albert DEVAUD  
Francis CURRAT

## Comité du CPAG

Président, bourses

Daniel DREYER

Trésorier

Willy MONNET

Vice Président, secrétaire,

bulletin et conférences

Jean Pierre RAMILLON

Commission technique, conférences

Walter ZWICKY

Relations avec marchands, publicité

Yvan LÜSCHER

Concours

Daniel DREYER

Relations externes

Michel MOTTAZ

Maximaphilie et bulletin mensuel

Willy MONNET

Bourses du dimanche

Bernard BOUCARD

---

## CALENDRIER 2007

Assemblées mensuelles, manifestations philatéliques.  
Votre participation est la bienvenue.

Lundi 8 janvier 2007	de 20h à 22h.	Lundi 7 mai 2007
Lundi 5 février 2007	de 20h à 22h.	Lundi 4 juin 2007
Lundi 5 mars 2007	de 20h. à 22h.	Lundi 3 septembre 2007
Lundi 2 avril 2007	de 20h. à 22h.	Lundi 1 octobre 2007

## Bourses du dimanche

Les 14 – 21 – 28 janvier 2007.

Les 4 – 11 – 18 – 25 février 2007.

Les 4 – 11 – 18 mars 2007.

Les 15 – 22 – 29 avril 2007

## Grande Bourse Multicollection Printemps

Dimanche 25 mars 2007.

---

Pour la bonne marche du Club, n'oubliez pas de vous acquitter de votre cotisation avant la fin décembre 2006.

Le Comité vous en remercie d'avance.

Pour les membres qui jusqu'à présent ne participaient pas à nos Assemblées, pourquoi ne pas choisir cette nouvelle année pour venir nous rejoindre. Vous ne serez pas déçus par l'ambiance du Club, ceci vous permet de créer de nouveaux contacts.

Tous concourent à vous donner une ouverture sur la PHILATELIE, que vous soyez novices ou expérimentés.